

MISE À JOUR SUR LES NÉGOCIATIONS DE L'UNITÉ DES FFRS : SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION AVEC UN TAUX HORAIRE

Dans le cadre du renouvellement de la convention collective en 2021, le STTP et Postes Canada avaient convenu de mettre en place un système de rémunération avec un taux horaire pour les FFRS en fonction de l'établissement d'une nouvelle méthode pour évaluer le contenu et la charge de travail. Les parties avaient aussi convenu d'aborder toutes les questions non réglées dans le cadre de la présente ronde de négociation.

Le nouveau système envisagé s'appuie sur des valeurs de temps. Il rassemble des valeurs du SMIFF, des valeurs existantes visant les tâches des FFRS et de nouvelles valeurs propres à leur travail. Les pourparlers à la table de négociation concernent aussi d'autres enjeux comme l'établissement des itinéraires, un nombre d'heures de travail garanti, un processus d'exception et les effectifs.

Valeurs de temps

Nous avons beaucoup travaillé pour établir des valeurs de temps appropriées, mais l'employeur campe sur ses positions lorsque vient le temps de négocier certains enjeux et valeurs clés. Par exemple, Postes Canada souhaite retrancher une partie du temps d'arrêt aux boîtes aux lettres rurales (BLR), entraînant la perte de 65 % du temps d'arrêt aux BLR à l'échelle du système, soit plus de 100 000 minutes par jour. Nous ne pouvons accepter une telle perte.

Processus d'exception

Nous sommes aussi loin de nous entendre sur le « processus d'exception ». Ce processus vient supposément résoudre les problèmes de charge de travail entre deux réorganisations. La proposition de Postes Canada lui donne le pouvoir d'entreprendre le processus seule. Elle pourra ainsi enlever du temps à un itinéraire ou déplacer les points de remise d'un itinéraire à un autre. Nous ne pouvons pas accepter une telle proposition.

Développements à venir

Garantir un taux horaire pour toutes les heures travaillées par les FFRS est une priorité du Syndicat depuis longtemps. Il s'agit d'un élément crucial à l'égalité entre l'unité urbaine et l'unité des FFRS. Nous vous informerons du progrès de nos discussions au cours des prochaines semaines.

Pour obtenir des mises à jour sur les négociations et d'autres nouvelles du Syndicat par courriel, abonnez-vous à Somm@ire : <https://www.sttp.ca/fr/sommaire-sttp>.

Solidarité!



François Senneville

Négociateur principal, unité des FFRS

